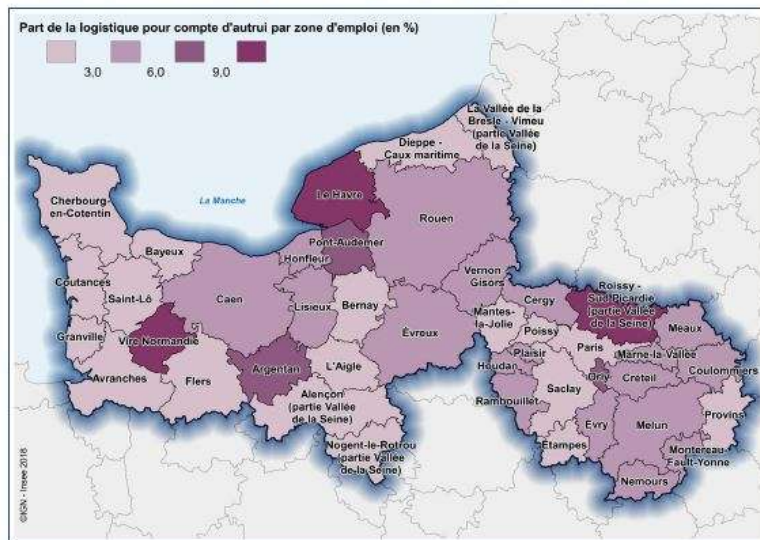


La Normandie, première région pour la part de la logistique dans l'emploi

Les dernières études statistiques réalisées par l'INSEE révèlent que la logistique génère plus de 460 000 emplois sur la Vallée de la Seine qui bénéficie de la présence des ports du Havre, de Rouen et de Paris ainsi que de celle des aéroports de dimension internationale de Roissy et d'Orly.

Part des emplois de la logistique dans les zones d'emploi de la Vallée de la Seine



Source : Clap 2014

Les deux régions, Normandie et Ile-de-France, réunies pour former la Vallée de la Seine.

En 2015, l'État et les Régions Normandie et Ile-de-France, réunis au sein d'un comité directeur, ont élaboré un schéma stratégique d'aménagement et de développement du territoire de la Vallée de la Seine. La mise en œuvre opérationnelle des orientations de ce schéma stratégique est portée par un Contrat de plan interrégional État Régions (CPIER) qui couvre la période 2015/2020.

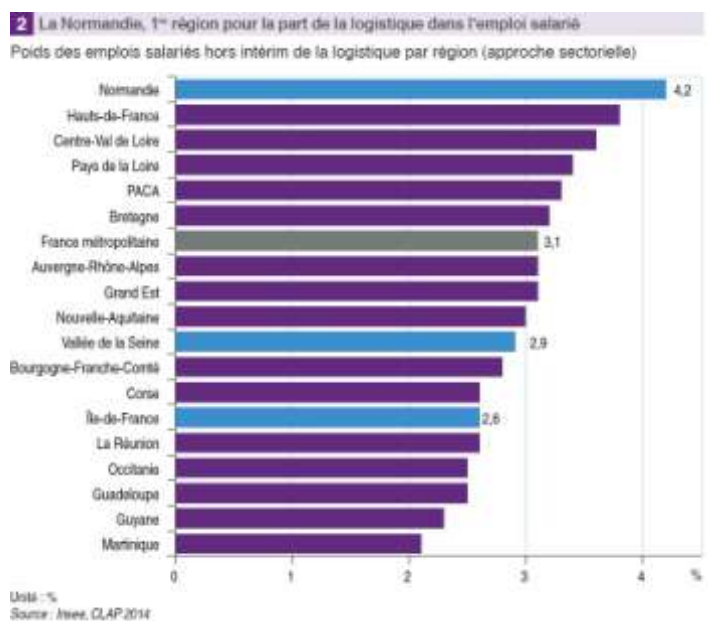
La Normandie est la région où la part du secteur logistique dans l'emploi salarié est la plus forte de toutes les régions françaises (4,2 %).

Le poids de la logistique dans l'emploi salarié est particulièrement élevé dans certains territoires de la Vallée de la Seine. Il dépasse même 10 % pour les zones d'emploi de Vire Normandie, du Havre et de Roissy-Sud Picardie du fait, respectivement, de l'importante activité de transport routier de marchandises, de la présence du port et de celle de l'aéroport Charles de Gaulle.

Le secteur compte **22 000 établissements** en 2014, dont la taille est souvent importante : ils emploient 19 salariés en moyenne contre 14 dans l'ensemble des secteurs.

Ainsi, un emploi sur cinq s'exerce dans un établissement de plus de 250 salariés. Les deux tiers des établissements logistiques relèvent d'un seul domaine d'activité, celui du transport terrestre. Les établissements du secteur sont moins dépendants de centres de décision extérieurs que les autres régions (30 %) du fait de l'Île-de-France qui concentre de nombreux sièges d'entreprises.

Enfin la **richesse dégagée par la filière logistique est de 17,6 milliards d'euros**, ce qui représente 3,9 % de la richesse dégagée de la Vallée de la Seine.



Les métiers logistiques sont essentiellement ouvriers et très peu féminisés (16% de femmes).

Les salariés exercent en majorité un métier logistique (conducteurs routiers, livreurs, caristes, etc.), que ce soit dans un secteur d'activité logistique (transports aériens ou maritimes de fret, entreposage et stockage, etc.) ou non.

Les autres exercent un métier « support » au sein des secteurs logistiques.

À qualification égale, la rémunération des salariés de la logistique est plus élevée que celle de l'ensemble des salariés, sauf pour les cadres franciliens.

Le recours à l'intérim est important.

Contact presse :

Logistique Seine Normandie

Sylvie Beltrami responsable communication

sylvie.beltrami@logistique-seine-normandie.com

Tél. : 02 76 30 50 89